

COMMISSION MIXTE CULTURELLE FRANCE-CANADA/CULTURAL MIXED COMMISSION FRANCE-CANADA

Secteur de coopération
Programme:

Domaine d'activité
Field of Activity:

Echanges universitaires et scolaires

Projets conjoints interuniversitaires

Coopération interuniversitaire

Description:

La Partie canadienne encourage les contacts entre universitaires canadiens et français. Elle prendra note des différents projets qui pourraient être soumis à l'attention de la Commission Mixte Culturelle et les portera à l'attention de l'Association des Universités et Collèges du Canada. L'Association et l'Ambassade du Canada à Paris apportent à ceux qui le souhaitent une aide technique.

Origine/Background:

Objectifs/Objectives:

Comme par le passé, les participants canadiens devront obtenir les moyens financiers requis, s'il y a lieu, auprès des sources habituelles de financement pour ce genre d'activités: budgets des universités, subventions des différents conseils fédéraux voués à l'aide aux recherches de niveau universitaire, aides des gouvernements provinciaux ou du secteur privé. Dans le cas de projets conjoints, les conseils fédéraux, pour leur part, exigent que la demande de subvention provienne du chercheur canadien.

Décision et mise en oeuvre/Decision and Implementation:

La Partie française prend note de ces renseignements et souligne que les orientations adoptées coïncident bien avec les nouvelles orientations de l'AUP ELF (Coopération entre centres d'excellence). En outre, la Partie française exprime le souhait que ces projets se réalisent en complément et dans le prolongement des échanges en cours.

Financement
Financing:

Calendrier, suivi
Schedule, follow-up:

Voir les modalités mentionnées ci-haut
au paragraphe **Objectifs/Objectives** .